



Nom d'une autre personne sur compte bancaire

Par **tisose**, le **11/03/2008** à **13:42**

en union libre , mon ami et moi sommes dans la meme banque, il a demander une simulation de crédit personnel de 1500 euros, a notre surprise mon nom figure sur le contrat en tant que co-emprunteur, sans que mon compagnon l'ai demandé. Sur mon dossier bancaire figure aussi son nom ,depuis cette simulation de crédit. la banque m'a répondu que comme nous avons un enfant ,il nous considère comme concubins déclarés ensemble. Est une raison pour eux de faire apparaitre sur chaque compte l'un et l'autre comme co-emprunteur sans notre accord et signature ?!

Par **Jurigaby**, le **11/03/2008** à **14:21**

Bonjour.

Une simulation de crédit n'engage à rien et en aucun cas vous ne serez co emprunteuse si vous ne signez pas le contrat de crédit.

Maintenant, il est clair que la banque cherche à vous inciter à consentir au contrat dans la mesure ou cela les arrange, mais je le répète, vous n'êtes obligée à rien.

donc, pas de soucis.